



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 décembre 2015

## Communiqué de presse

### **VIGIPIRATE : Déploiement des FAA à l'aéroport *Aimé Césaire***

**A compter du 12 décembre 2015, les FAA seront engagés régulièrement pour effectuer des patrouilles à l'aéroport *Aimé Césaire*. Cet engagement se fait en lien étroit avec les forces de police présentes en permanence sur place.**

A la suite des attaques du 13 novembre 2015, le Ministre de l'Intérieur a souhaité, dans le cadre du plan VIGIPIRATE, une attention portée à son plus haut niveau de contrainte sur les mesures de protection des sites sensibles.

Le préfet de la Martinique, préfet de la zone Antilles, a demandé une vigilance accrue des services de l'État, en lien avec les maires et les exploitants, sur tous les grands rassemblements et sur l'ensemble des sites sensibles : aéroport, port, sites SEVESO notamment.

Cette mission est principalement confiée à la gendarmerie et à la police, chacun dans sa zone de compétence.

L'afflux de passagers à l'aéroport *Aimé Césaire*, à compter du 12 décembre 2015, du fait à la fois de l'entrée dans la haute saison touristique et, pour la première fois cette année, de l'arrivée significative de croisiéristes au départ de Fort-de-France, a conduit le préfet à réquisitionner les forces armées aux Antilles afin de compléter le dispositif VIGIPIRATE en Martinique.

Un groupe d'intervention des FAA sera engagé régulièrement pour effectuer des patrouilles à l'aéroport *Aimé Césaire*. Cet engagement se fait en lien étroit avec les forces de police présentes en permanence sur place.

Cette mobilisation des forces armées aux Antilles au profit des Martiniquais dans le cadre du plan VIGIPIRATE vient compléter l'engagement quotidien des FAA dans le cadre des activités permanentes de protection du territoire : surveillance des approches maritimes, lutte contre les trafics, protection de sites sensibles, intervention, le cas échéant au profit des populations sinistrées.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1